

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 95/133 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE A DES ORGANISMES DIVERS.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1995

RECU LE
17. JAN. 1996
PREFECTURE DE CORSE

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze, et le vingt-et-un Décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Nicolas ALFONSI.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Pascal ARRIGHI, Vincent AVOGARI DE GENTILI, Dominique BIANCHI, Dominique BUCCHINI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Jean-Charles COLONNA, Paul COMBETTE, Jean JALPI, Norbert LAREDO, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, Emile MOCCHI, François MOSCONI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Simon-Jean RAFFALLI, Paul SCARBONCHI, Jean-François STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, Alphonse TAMBURINI, Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR:

M. Edouard CUTTOLI à M. Emile MOCCHI.
M. Antoine GAMBINI à M. Pierre-Timothée PIERI.
M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT à M. Simon-Jean RAFFALLI.
M. Ours-Ange-Pierre GRIMALDI à M. Pascal ARRIGHI.
M. Jean-Baptiste LANTIERI à M. François MOSCONI.
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI.
M. Jean-Paul de ROCCA SERRA à M. Jean-Charles COLONNA.
M. Michel VALENTINI à M. Jean JALPI.

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Henri ANTONA, Jean-Marc BALESII, Marie-Josée BELLAGAMBA, Eugène BERTUCCI, Jean BIANCUCCI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Jules-Laurent FERRANDI, Jacques FIESCHI, Alexandre GABRIELLI, Félix LUCIANI, Michel MORETTI, Jules-Paul NATALI, Pierre POGGIOLI, Joseph SISTI.

RECULE
 17 JAN 1996
 PREFECTURE DE CORSE

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 Janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 Mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

DESIGNE ainsi qu'il suit ses représentants pour siéger aux organismes ci-après :

1) Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Corse

M. Alexandre GABRIELLI en remplacement de M. Dominique BURESI.
 M. François MOSCONI en remplacement de M. Antoine GAMBINI

Bureau du Parc Naturel Régional de Corse : MM.

Michel VALENTINI, François MOSCONI, Jean-Marc BALESI, Antoine-Louis LUISI, Paul COMBETTE, Jean BIANCUCCI, Paul PERFETTINI, Alexandre GABRIELLI.

2) Conseil Portuaire du port de plaisance et de pêche Charles ORNANO

M. Pierre-Jean LUCIANI (titulaire) et M. Xavier VILLANOVA (suppléant)

3) Conseil de l'Education Nationale dans l'Académie

Titulaires

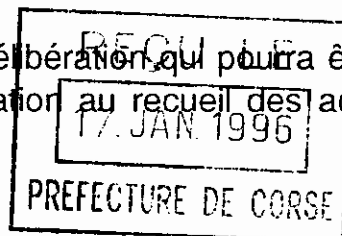
M. Jean-Charles COLONNA
M. Pierre-Jean LUCIANI
M. Antoine-Louis LUISI
M. Paul COMBETTE
M. Félix LUCIANI
M. Paul-Antoine LUCIANI
M. Paul QUASTANA
M. Dominique BIANCHI

Suppléants

M. François MOSCONI
M. Vincent AVOGARI DE GENTILI
M. Ours Ange Pierre GRIMALDI
M. Emile MOCCHI
M. Toussaint LUCIANI
M. Paul PERFETTINI
M. Norbert LAREDO
Mme Marie-Josée BELLAGAMBA

ARTICLE 2 :

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

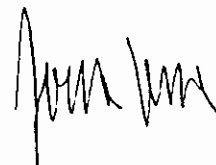


Ajaccio, le 21 Décembre 1995

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation,
L'Administrateur Général des Assemblées


José COLOMBANI

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA